



Description du poste : Enseignant(e)/Chargé(e) de cours – Formation professionnelle (DEP secrétariat et comptabilité)

Programmes disponibles :

- DEP en comptabilité
- DEP en secrétariat

Employeur : Collège Supérieur de Montréal

Type d'emploi : Temps plein ou Temps partiel

Horaire de travail - en présentiel :

- Lundi au vendredi : plusieurs plages horaires comprises entre 8 h et 21 h 45
- Samedi et dimanche : plusieurs plages horaires comprises entre 8 h et 17 h 45

Rémunération : 63.38 \$/heure d'enseignement

Avantages :

- Régime de retraite
- Horaires flexibles

Principales tâche et responsabilités :

Rôle dans l'organisation

Sous la supervision de la direction des services pédagogiques, la personne chargée de cours obtient une charge d'enseignement parmi les cours disponibles dans les programmes de DEP en comptabilité et en secrétariat, en fonction de sa spécialité. Le/la chargé(e) de cours est responsable de dispenser des activités d'apprentissage et de formation aux élèves en lien avec le programme du ministère de l'éducation.

Plus spécifiquement, le/la chargé(e) de cours accomplit les tâches suivantes :

- Préparer et dispenser les cours selon l'horaire établi et en fonction des critères du ministère de l'Éducation ;
- Préparer, organiser et superviser des activités pédagogiques ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves qui lui sont confiés ;
- Contrôler les retards et les absences des élèves qui lui sont confiés et en faire rapport à la direction selon les procédures en vigueur ;
- Collaborer avec le personnel enseignant et les professionnels pour offrir un enseignement de qualité aux élèves ;



Compétences :

- Excellente maîtrise de la langue française, autant à l'oral qu'à l'écrit
- Capacité à favoriser un environnement d'apprentissage enrichissant et positif ;
- Aptitude à évaluer la compréhension des élèves de manière juste et constructive ;
- Capacité à collaborer efficacement avec le personnel éducatif et administratif ;
- Capacité à utiliser judicieusement les outils technologiques pour améliorer l'apprentissage ;

Qualifications :

- Détenir un baccalauréat en enseignement professionnel et technique ou être en voie de l'obtenir ;
- Détenir un brevet ou un permis d'enseignement ou être en voie de l'obtenir ;
- Posséder une expérience professionnelle pertinente et récente en enseignement ;
- Détenir un diplôme universitaire dans la spécialité à enseigner ;
- Détenir un minimum de 3 000 heures d'expérience dans son champ de compétence ;